
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le lundi 10 avril 2017 à 13 h 30
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

Mme Michèle D. Biron, présidente

Conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent

Mme Christine Gosselin, vice-présidente

Conseillère d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal

Mme Michelle Di Genova Zammit

Conseillère d'arrondissement, Anjou

M. Manuel Guedes

Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

M. Pierre L'Heureux

Conseiller d'arrondissement, Verdun

M. Giovanni Rapanà

Conseiller de la ville, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Mme Anne-Marie Sigouin

Conseillère de la ville, Sud-Ouest

Commissaires absentes :

Mme Marie Cinq-Mars

Mairesse, Outremont

Mme Nathalie Pierre-Antoine

Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Le quorum est atteint

Aussi présentes :

Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme

Mme Suzanne Laverdière, directrice, Service de la culture

Mme Claire Rocher, conseillère en planification, Service de la culture

Mme Emmanuelle Hébert, conseillère en planification, Service de la culture

Assistance : 17 citoyens et représentants d'organismes

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Michèle D. Biron, ouvre l'assemblée à 13 h 40 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle explique que cette séance est la sixième d'une série de huit assemblées publiques consacrées à l'audition des mémoires et opinions des citoyens et organismes intéressés ayant souhaité se prononcer sur le projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal.

La présidente se présente et prie ensuite les membres de la Commission de bien vouloir se présenter à leur tour. Elle salue Mme Manon Gauthier, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme au comité exécutif, de même que Mme Suzanne Laverdière, directrice du Service de la culture, et invite cette dernière à présenter les conseillères de son équipe qui l'accompagnent aujourd'hui.

En guise de rappel, la présidente précise que cette assemblée s'inscrit dans le cadre d'un mandat visant le dépôt de recommandations au conseil municipal, puis à l'administration, devant permettre à la Ville d'adopter, en juin prochain, une version finale de la Politique qui ralliera les forces vives de Montréal, métropole culturelle. La présidente résume en quelques mots les moyens de communication mis en place pour solliciter la participation de la population montréalaise à cette consultation publique.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Michelle Di Genova Zammit, appuyée par Mme Anne-Marie Sigouin, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal : audition des mémoires et période de questions des membres de la Commission

La présidente rappelle les consignes d'usage aux représentants des neuf organismes inscrits à cette assemblée d'audition des mémoires. Elle leur demande de résumer leurs principales observations et recommandations, et leur indique que les commissaires prendront par la suite quelques minutes pour échanger avec eux, pour clarifier ou pour approfondir certains éléments présentés, au besoin. Elle les invite à tour de rôle à s'avancer à la table prévue à cet effet pour débiter leur présentation.

3.1. M. LIONEL FURONNET, ADMINISTRATEUR, RÉSEAU DES SCÈNES ALTERNATIVES DU QUÉBEC ET PROGRAMMATEUR, DIVAN ORANGE

Le Réseau des scènes alternatives du Québec (RSAQ) représente les intérêts de l'ensemble des lieux qui ont pour vocation de soutenir les musiques indépendantes et les artistes émergents en leur offrant un lieu techniquement adapté et les outils de promotion nécessaires au bon développement de leur carrière professionnelle. M. Furonnet explique que l'organisme revendique essentiellement que la Ville de Montréal reconnaisse officiellement le statut de scènes alternatives pour l'ensemble des scènes de Montréal et que des mesures de soutien technique et à la réglementation soit mises en place pour consolider ces lieux, qui sont un maillon essentiel de l'écosystème culturel de la ville.

M. Furonnet sonne par ailleurs l'alarme devant la fermeture récente de plusieurs de ces lieux, dont certains existaient depuis plus de 15 ans. Ces salles de spectacle étant le terreau qui alimente l'ensemble des festivals, salles et agences de spectacles qui font la renommée de Montréal, le RSAQ souhaite travailler en concertation avec la Ville et les acteurs majeurs du milieu afin de mener des actions concrètes pour en pérenniser le développement, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin

Demande au RSAQ de commenter l'objectif et les priorités associés aux lieux privés de diffusion dans le projet de Politique culturelle et qui concernent la création d'un programme d'aide pour la mise à jour numérique des salles concernées / Demande des précisions sur la forme que devrait prendre la reconnaissance souhaitée.

3.2. M. VINCENT MAGNAT, PRÉSIDENT ET M. LOUIS-ANTOINE BLANCHETTE, COORDONNATEUR GÉNÉRAL, REGROUPEMENT ARTS ET CULTURE ROSEMONT-PETITE-PATRIE ; M. DENIS CARON, VICE-PRÉSIDENT, VOIES CULTURELLES DES FAUBOURGS

M. Magnat débute la présentation du Regroupement arts et culture Rosemont-Petite-Patrie en précisant que le mémoire déposé par l'organisme traite de la culture de proximité et du rôle essentiel que jouent les différentes concertations culturelles locales de Montréal. À cet effet, le Regroupement, en collaboration avec l'organisme Voies culturelles des Faubourgs, demande avant tout, tel que l'indiquent M. Magnat et M. Caron, la mise en place de mesures de soutien financier, logistique et organisationnel pour l'action des organismes culturels de quartier et des tables de concertation locales en culture.

Parmi les recommandations précises présentées dans le mémoire, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions, mentionnons l'appui aux lieux de diffusion dans leurs activités de médiation culturelle, l'offre d'ateliers d'artistes et de logements à prix abordables, la disponibilité d'infrastructures adéquates accessibles aux artistes et aux organismes locaux et enfin, le soutien structurant à des projets à long terme.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin

Salue la référence très claire à l'accès au logement abordable comme une condition *sine qua non* de la création.

3.3. M. CHARLES DECROIX, DIRECTEUR GÉNÉRAL, ALLIANCE CHORALE DU QUÉBEC

M. Decroix présente tout d'abord aux commissaires une vidéo réalisée dans le cadre d'une campagne de promotion du chant choral qui sera déployée au Québec au cours de l'été qui vient. Il décrit ensuite ce qui définit le mieux le chant choral et les forces de ce milieu (accessibilité, développement culturel régional, impacts sociaux, bienfaits individuels, etc.) ainsi que les problématiques récurrentes auxquelles ce secteur d'activité, à la frontière entre le loisir et la culture, est confronté (précarité, sous-évaluation, sous-financement, etc.).

Les recommandations citées par M. Decroix visent à répondre à de telles problématiques. Elles concernent entre autres la reconnaissance de l'excellence par le soutien financier aux chœurs

méritants ainsi que l'appui aux organismes œuvrant dans le domaine des pratiques culturelles amateurs, par un soutien financier et organisationnel ou encore par la mise sur pied d'un centre dédié à ces pratiques. Ces propositions sont présentées de manière détaillée dans le [mémoire](#) et la [présentation](#) de l'Alliance chorale du Québec, disponibles sur le site web des commissions permanentes.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît la précarité de cette pratique artistique amateur qu'est le chant choral et se dit sensible aux préoccupations exprimées.
Mme Christine Gosselin	Fait part de l'intention de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal d'offrir aux chorales locales la possibilité d'occuper un chalet de parc actuellement sous-utilisé / Suggère qu'une telle offre d'espaces de pratique et de lieux pour rayonner constitue l'un des moyens à la disposition des arrondissements pour soutenir l'activité des chorales / Demande quelle serait la proportion de chorales membres de l'Alliance et dont le chef de chœur serait un professionnel rémunéré.
M. Pierre L'Heureux	Reconnaît l'importance de la pratique citoyenne de l'art choral, actuellement méconnue / Demande quelle forme devrait prendre le centre majeur de pratique artistique amateur que l'Alliance appelle à créer (vocation dédiée ou partagée, résidence temporaire ou permanente?).

3.4. MME LOUISE SICURO, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE, CULTURE POUR TOUS

Mme Sicuro souhaite présenter verbalement quelques commentaires à la Commission au nom de Culture pour tous, organisme à but non lucratif et mouvement citoyen principalement connu pour l'organisation des Journées de la culture partout à travers le Québec. Mme Sicuro salue les orientations proposées dans le projet de Politique de développement culturel, qui positionnent Montréal comme véritable métropole culturelle. Tout en signalant que beaucoup reste à faire en matière de soutien aux organismes culturels et aux artistes, elle reconnaît par ailleurs le rôle de leader joué par la Ville dans le programme d'Agenda 21 replaçant la culture au cœur du développement durable.

Mme Sicuro poursuit avec quelques notes sur l'entrepreneuriat culturel, que la Ville entend promouvoir dans le cadre de la mise en œuvre de sa Politique. Elle suggère entre autres que soient considérés dans ce volet de la Politique non seulement les créateurs, mais aussi les travailleurs et les médiateurs culturels. Mme Sicuro adhère par ailleurs à la proposition de développer de nouveaux modèles d'affaires et de financement pour la culture et fournit quelques pistes d'intervention pour agir en ce sens.

Le développement culturel de proximité par la participation citoyenne, la médiation culturelle et le renforcement des liens privilégiés entre la culture et l'éducation, par une reconnaissance du rôle que peuvent jouer les outils des arts et de la culture dans la citoyenneté des jeunes et par un soutien à la mutualisation des espaces et services, représentent les autres enjeux abordés par Mme Sicuro au cours de sa présentation. Celle-ci conclut en sollicitant une participation accrue de la Ville à la tenue annuelle des Journées de la culture sur son territoire.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Manuel Guedes	Adhère aux propositions concernant les liens à approfondir entre le milieu scolaire et le milieu culturel.
Mme Christine Gosselin	Demande des précisions concernant les moyens par lesquels les commissions scolaires pourraient s'impliquer dans des projets de mutualisation des services et équipements auprès des organismes culturels, particulièrement en contexte de ressources déjà surutilisées.
M. Pierre L'Heureux	Suggère que les collèges et universités soient également visés par cet effort de mutualisation des services et équipements / Signale que les étudiants de niveau post-secondaire représentent un public intéressant à développer, entre autres pour le théâtre et la scène musicale.

3.5. M. MARTIN FAUCHER, CODIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEUR ARTISTIQUE, FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES

Après un préambule rappelant la pertinence, plus actuelle que jamais, du spectacle vivant et des rencontres entre êtres humains qu'il permet, M. Faucher situe le Festival TransAmériques (FTA) dans la lignée des festivals internationaux des arts de la scène existant dans plusieurs villes européennes. Il décrit ensuite la spécificité de ce festival et sa contribution à la mise en place à Montréal d'un contexte de création et d'accueil dense et unique, qui met en valeur et appuie l'innovation.

M. Faucher attire tout particulièrement l'attention des commissaires sur le dynamisme exceptionnel des milieux du théâtre et de la danse de création à Montréal. Il précise que si pour ces milieux, les nouvelles technologies et le numérique constituent désormais des outils incontournables, leur travail n'en demeure pas moins avant tout un travail d'artisanat, qui a besoin du soutien des différents conseils des arts pour exister. Le FTA présente plus particulièrement trois recommandations visant la reconnaissance et l'inclusion, dans la future Politique culturelle, de mesures incitatives permettant de soutenir la production et la diffusion des œuvres créées par les artistes professionnels montréalais ou par des artistes internationaux influents de la danse et du théâtre, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La période de questions et de commentaires ne donne lieu à aucune intervention de la part des commissaires.

3.6. MME NANCY NEAMTAN, CONSEILLÈRE STRATÉGIQUE, ET MME BÉATRICE ALAIN, DIRECTRICE DES PARTENARIATS, CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Mme Alain présente d'abord la mission du Chantier de l'économie sociale et explique la place occupée par la culture au sein de l'économie sociale, plusieurs acteurs culturels structurants à Montréal jouant également un rôle pour le développement social de leur communauté. Elle indique que plusieurs de ces acteurs culturels peuvent bénéficier des outils spécifiques de financement développés par le Chantier. Ainsi, l'organisme souhaite que l'importance des outils de développement de l'économie sociale pour la culture soit reconnue.

Mme Neamtan prend ensuite la parole pour souligner que le Chantier est globalement favorable aux grandes orientations proposées dans le projet de Politique culturelle, mais suggère de les bonifier par divers moyens. La Politique pourrait par exemple rappeler la richesse de l'écosystème de l'économie sociale à Montréal et des mécanismes de soutien existants pour les organisations à but non lucratif du milieu culturel. À ce titre, Mme Neamtan observe que la référence dans le document à l'importance des partenariats néglige la contribution potentielle du secteur de l'économie sociale à l'entrepreneuriat et à la vitalité culturelle de Montréal.

Le Chantier propose quelques recommandations précises à cet égard, notamment quant à la prise en compte des nouveaux modèles d'affaires adaptés au milieu culturel, quant à la disponibilité de ressources spécialisées et quant à la création ou à l'adaptation d'instruments financiers visant à favoriser l'investissement privé pour soutenir le développement d'initiatives culturelles à Montréal. L'ensemble des recommandations de l'organisme sont présentées dans son mémoire, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La période de questions et de commentaires ne donne lieu à aucune intervention de la part des commissaires.

3.7. MME SYLVIE MESTE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET M. GEOFFREY GAQUÈRE, ADMINISTRATEUR (ET DIRECTEUR ARTISTIQUE, THÉÂTRE ESPACE LIBRE), CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE

Au nom du Conseil québécois du théâtre (CQT), M. Gaquère salue en premier lieu l'inclusion dans le projet de Politique de développement culturel des propositions telles que la réaffirmation des liens entre culture et éducation, l'enjeu majeur du développement des publics, la diversité comme source d'enrichissement collectif ou encore le rôle essentiel du réseau Accès culture dans la démocratisation des arts et de la culture à Montréal.

Cependant, M. Gaquère déplore également certaines des perspectives mises de l'avant dans le projet, particulièrement une conception fonctionnaliste de l'art et de la pratique artistique professionnelle, principalement envisagés sous les angles de l'entrepreneuriat, du numérique ou comme outil de développement du territoire. Le CQT invite la Ville à élargir cette vision, notamment en resituant le spectacle vivant et les artistes professionnels au centre de sa Politique, en soutenant mieux le rôle névralgique joué par le Conseil des arts de Montréal en ce sens, et en valorisant davantage les lieux et activités de diffusion culturelle. Les recommandations précises qu'il présente pour chacun de ces thèmes sont détaillées dans le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Pierre L'Heureux	Accueille favorablement les recommandations présentées / S'interroge sur l'équilibre idéal à atteindre pour ce qui est du nombre d'organismes qui peuvent être soutenus par le Conseil des arts de Montréal et du montant moyen de subventions dont ils devraient bénéficier, en tenant compte du taux de fréquentation des salles de spectacle / Suggère que le recrutement de nouveaux publics pour le théâtre passe entre autres par un effort de représentativité, notamment des femmes et de la diversité montréalaise.
Mme Christine Gosselin	S'interroge sur les possibilités d'arrimage entre maisons de la culture et théâtres privés en vue de fidéliser une nouvelle clientèle et sur les autres moyens par lesquels la Ville et les arrondissements pourraient soutenir le milieu.
Mme Anne-Marie Sigouin	Partage ses préoccupations quant au constat voulant que la réputation de métropole culturelle que Montréal a acquise ait été bâtie en partie sur le dos des artistes, qui font toujours plus avec moins de ressources / Reconnaît l'importance de la médiation culturelle comme outil privilégié permettant de renouveler les publics.

3.8. MME ANIK SHOONER, VICE-PRÉSIDENTE ET MME LYNE PARENT, DIRECTRICE GÉNÉRALE, ASSOCIATION DES ARCHITECTES EN PRATIQUE PRIVÉE DU QUÉBEC

Mme Parent prend la parole la première pour présenter l'Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ). C'est ensuite Mme Shooner qui fait le résumé des commentaires inclus dans le mémoire déposé par l'organisme. Pour l'AAPPQ, le renouvellement de la Politique culturelle représente l'occasion d'aller au-delà des seules considérations de design et d'adopter des orientations concrètes afin que la qualité et l'innovation architecturales ne soient pas seulement réservées à des projets d'exception ou à des biens culturels, mais bien qu'elles soient considérées pour tous les projets d'aménagement bâti qui composent le patrimoine culturel de Montréal.

L'AAPPQ présente sept recommandations spécifiques afin de favoriser l'atteinte de cet objectif, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions. Mme Shooner insiste tout particulièrement sur l'établissement, par la Ville, de critères élevés de qualité architecturale pour tous les projets et non seulement ceux issus de concours avec le Bureau du design, sur l'élaboration d'une Politique municipale de l'architecture, sur une remise en question du système du plus bas soumissionnaire pour le choix des professionnels impliqués dans les projets, sur la reconnaissance des droits d'auteur et des droits moraux des architectes sur leurs créations et enfin, sur le soutien à la relève en architecture.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin	Demande dans quelle mesure les architectes seraient ouverts à ce que l'adoption d'une Politique municipale de l'architecture donne lieu à un dialogue au sujet de certains impératifs collectifs qui pourraient guider leurs orientations (le respect de la trame urbaine des quartiers, par exemple) / Demande des exemples de projets municipaux pour lesquels la sélection des architectes a été basée sur un système à deux enveloppes.
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît la pertinence de plusieurs recommandations proposées / Partage son expérience à titre d'élue membre d'un comité consultatif d'urbanisme qui doit rester à l'écoute des préoccupations citoyennes quant à l'accessibilité et à l'intégration des projets d'architecture contemporaine dans les quartiers.
M. Pierre L'Heureux	Souligne que les grands projets récemment lancés à Montréal ont la plupart fait l'objet de concours d'architecture / Considère que le problème se poserait surtout pour les projets privés, dont la définition procède d'une négociation constante entre citoyens, architectes et promoteurs et portant à la fois sur des considérations techniques, financières et esthétiques / Se questionne sur la possibilité d'établir, dans le cadre de l'adoption d'une Politique municipale d'architecture, des critères qualitatifs qui orienteraient les décideurs municipaux et feraient consensus.
Mme Michèle D. Biron	Souligne l'intérêt d'ouvrir au public les rencontres des comités consultatifs d'urbanisme en arrondissement pour permettre aux citoyens d'avoir une meilleure compréhension des modes d'approbation des projets.

3.9. M. GILLES BÉLANGER, VICE-PRÉSIDENT, LES ARTISTES POINT'ARTS

M. Bélanger partage dans un premier temps avec les commissaires son expérience dans le milieu culturel montréalais. Il indique représenter aujourd'hui un organisme de l'est de Montréal, les Artistes Point-Arts, au nom duquel il propose diverses pistes de solutions que la Ville pourrait envisager dans le cadre de sa nouvelle Politique culturelle afin de répondre à certains problèmes rencontrés sur le terrain par les organismes communautaires et les organismes culturels. Le plus important à ce titre serait, comme M. Bélanger l'indique, le manque de locaux disponibles pour la pratique artistique amateur et professionnelle. Les pistes de solution proposées touchent également le soutien financier aux artistes, l'art thérapie et l'industrie du cinéma, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

La période de questions et de commentaires ne donne lieu à aucune intervention de la part des commissaires.

4. Levée de l'assemblée

La présidente remercie M. Bélanger, de même que l'ensemble des représentants d'organismes qui ont pris le temps de lire attentivement le projet de Politique, de rédiger un mémoire et de venir aujourd'hui faire part à la Commission de leur avis. Elle indique que la consultation se poursuivra ce soir même, à partir de 19 h, puis jeudi prochain, le 13 avril, dans le cadre d'une autre séance publique qui débutera à 13 h 30. Elle rappelle que d'autres mémoires de citoyens, d'organismes et d'institutions seront entendus lors de ces deux séances et que tous et toutes sont invité(e)s à y assister.

La séance est levée à 16 h 20, sur une proposition de M. Giovanni Rapanà, appuyée par Mme Michelle Di Genova Zammit.

DÉPOSÉ LE 18 AVRIL 2018

Michèle D. Biron
Présidente
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste
